

## Lignes directrices sur la déclaration et l'exclusion à l'intention des garderies

Conformément à la *Loi sur les garderies*, R.R.O. 1990, règlement 262, art. 34 (1), l'exploitant ou son délégué veille à ce qu'ait lieu une observation quotidienne de chaque enfant avant que l'enfant se mêle aux autres enfants dans l'établissement.

1. Si un enfant semble malade, les mesures suivantes doivent être prises :
  - i. L'enfant malade est isolé des autres enfants jusqu'à ce qu'un parent puisse le ramener chez lui.
  - ii. Lorsqu'un enfant ne peut être ramassé ou lorsqu'il semble que l'enfant a besoin d'une aide médicale immédiate, l'enfant sera examiné par un professionnel de la santé qualifié.
2. Si l'on soupçonne ou sait que l'enfant est atteint d'une maladie à déclaration obligatoire, l'exploitant de la garderie doit, aux termes de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*, L.R.O. 1990, chap. H.7, par. 27(2), dernière modification 2011, c. 7, signaler au médecin-hygiéniste du Bureau de santé de la circonscription sanitaire où est située la garderie les renseignements relatifs à la maladie à déclaration obligatoire.

L'exploitant d'une garderie veille à ce que le personnel de la garderie exécute les recommandations ou instructions d'un médecin-hygiéniste sur une question susceptible de toucher la santé ou le bien-être des enfants inscrits à la garderie. R.R.O 1990, règlement 262, art. 31.

Le présent guide vise à :

1. Vous fournir des renseignements sur les maladies transmissibles.
2. Vous aider à déterminer pendant combien de temps les enfants infectés/sujets-contacts doivent être exclus de l'école.
3. Vous aider à déterminer quand et comment déclarer les cas d'infection au Bureau de santé.

Afin que le Bureau de santé puisse effectuer un suivi approprié auprès des sujets-contacts d'une personne infectée par une maladie transmissible, on pourrait vous demander de fournir la plus récente liste de la classe des enfants infectés. Cette liste doit comprendre le nom, la date de naissance et l'adresse de l'enfant ainsi que le nom du parent ou du tuteur et un numéro de téléphone où le parent ou le tuteur peut être joint en cas d'urgence. Cette liste ne sert qu'à effectuer un suivi auprès des sujets-contacts

N'hésitez pas à communiquer avec le Programme de contrôle des maladies transmissibles du Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound au (705) 474-1400 ou au 1 800 563-2808, poste 2233 pour obtenir de plus amples renseignements.

### Déclaration au Bureau de Santé – Résumé

Formulaire	Maladie(s) à déclarer sur ce formulaire	Quand envoyer le formulaire au Bureau de santé
Formulaire de déclaration quotidienne de la varicelle	Varicelle	Quotidiennement, le jour où la garderie en est informée
Formulaire de signalement des maladies à déclaration obligatoire	Toute maladie indiquée sur la liste des maladies à déclaration obligatoire (2011)	<b>Les maladies en caractères noirs : au plus tard le prochain jour ouvrable</b> Les maladies en caractères bleus : immédiatement et par téléphone
Formulaire de signalement mensuel des maladies transmissibles	Toute maladie identifiée ne figurant pas sur la liste des maladies à déclaration obligatoire (2011)	À la fin de chaque mois

**INFECTIONS DES VOIES RESPIRATOIRES**

Maladie	Comment la maladie se propage	Symptômes et signes	Période pendant laquelle la maladie est contagieuse	Quand exclure	Quand déclarer la maladie au Bureau de santé
<b>Rhume (rhinite)</b>	Se transmet d'une personne à une autre par l'intermédiaire de gouttelettes; la propagation indirecte est causée par des mains, des objets ou des surfaces contaminés. La période d'incubation varie entre 12 heures et 5 jours (habituellement 48 heures) selon le type de virus. Maladie presque toujours d'origine virale.	Écoulement nasal, éternuements, mal de gorge, toux, diminution de l'appétit et de l'énergie. Certains rhumes s'accompagnent de fièvre.	De 1 jour avant et jusqu'à 5 jours après le début des symptômes.	Ne pas exclure la personne à moins qu'elle soit trop malade pour prendre part aux activités ou si elle a une fièvre. <i>Référence n° 4</i>	Ne pas déclarer au Bureau de santé.
<b>Infections de l'oreille (Otite moyenne)</b>	Complication du rhume. Peuvent également être causées par d'autres bactéries ou virus.	Mal d'oreille ou irritabilité, fièvre, manque d'énergie, perte d'appétit et symptômes du rhume.	Maladie non contagieuse.	Ne pas exclure la personne à moins qu'elle soit trop malade pour prendre part aux activités ou qu'elle ait de la fièvre. <i>Référence n° 4</i>	Ne pas déclarer au Bureau de santé.
<b>Grippe</b>	Le virus se propage par des gouttelettes expulsées par une personne lorsqu'elle tousse, éternue ou parle, ou indirectement lors d'un contact avec des mains, des objets ou des surfaces contaminés. La période d'incubation est de 1 à 3 jours.	Apparition subite de fièvre, de frissons, d'un mal de tête, de maux et de douleurs généralisés, perte d'appétit, toux. La faiblesse et la toux peuvent durer de plusieurs jours à plusieurs semaines.	Peut être transmissible 24 heures avant que les symptômes se soient manifestés et jusqu'à 7 jours après le début des symptômes. Chez les enfants, cette période peut être plus longue.	Encourager les personnes ayant des symptômes s'apparentant à la grippe à rester à la maison.  En général, exclure les personnes jusqu'à ce qu'elles soient assez bien pour prendre part aux activités et que la fièvre ait disparu. <i>Référence n° 4</i>	Déclarer par téléphone au Bureau de santé. Déclarer les cas au Bureau de santé au plus tard le prochain jour ouvrable par l'intermédiaire du formulaire de déclaration des maladies à déclaration obligatoire. <b>Note :</b> Communiquer avec le Bureau de santé <u>dès qu'une éclosion est soupçonnée</u> (2 enfants ou plus dans la même classe qui sont infectés sur une période de 8 jours).
<b>Virus respiratoire syncytial (RS)</b>	Se propage d'une personne à une autre par contact oral ou par des	Fièvre, frissons, mal de tête, douleurs générales,	Juste avant la phase active de la maladie et pour la durée de celle-	Ne pas exclure la personne à moins qu'elle soit trop	Déclarer au Bureau de santé sur le formulaire

	gouttelettes. Est transmis par les mains, les papiers	diminution de l'appétit et de	ci (environ de 3 à 8 jours).	malade pour prendre part aux	de rapport mensuel.
<b>Maladie</b>	<b>Comment la maladie se propage</b>	<b>Symptômes et signes</b>	<b>Période pendant laquelle la maladie est contagieuse</b>	<b>Quand exclure</b>	<b>Quand déclarer la maladie au Bureau de santé</b>
	mouchoirs, les ustensiles de table qui viennent d'être souillés.	l'énergie et irritabilité chez les jeunes enfants.	Éviter d'être en présence de personnes âgées ou d'autres personnes qui souffrent d'une maladie chronique.	activités ou qu'elle ait de la fièvre et un comportement inhabituel. <i>Référence n° 4</i>	
<b>Angine streptococcique</b>	Bactérie qui se transmet d'une personne à une autre par contact direct avec les sécrétions de la gorge et de la bouche d'une personne infectée. La période d'incubation est de 1 à 3 jours.	Fièvre, mal de gorge, ganglions du cou enflés et sensibles.	Jusqu'à 24 heures après le début du traitement. Sans traitement, de 10 à 21 jours.	Exclure la personne jusqu'à 24 heures après le début du traitement. <i>Référence n° 4</i>	Déclarer au Bureau de santé sur le formulaire de rapport mensuel.
<b>Scarlatine</b>	Se produit surtout en association avec l'angine streptococcique. Se propage d'une personne à une autre par contact direct avec les sécrétions de la gorge ou de la bouche d'une personne infectée.	Éruption cutanée surtout sur le cou, la poitrine, les aisselles, les coudes, l'aîne et l'intérieur des cuisses. L'éruption cutanée ressemble à du papier abrasif fin. Comprend les symptômes associés à l'angine streptococcique.	Jusqu'à 24 heures après le début du traitement. Sans traitement, de 10 à 21 jours.	Exclure la personne jusqu'à 24 heures après le début du traitement. <i>Référence n° 4</i>	Déclarer au Bureau de santé sur le formulaire de rapport mensuel.
<b>Coqueluche (bactérie pertussis)</b>	Bactérie dans les sécrétions des voies respiratoires. Se transmet d'une personne à une autre par contact direct avec les sécrétions des voies respiratoires d'une personne infectée. <b>Maladie très contagieuse.</b> La période d'incubation est de 5 à 21 jours et habituellement de 7 à 10 jours.	Commence comme un rhume avec un écoulement nasal abondant et une toux. La toux empire graduellement et se manifeste par des spasmes. Le visage peut devenir rouge ou mauve pendant les quintes de toux et l'enfant peut vomir. La personne a rarement de la fièvre.	Jusqu'à 5 jours après le début du traitement ou 3 semaines après l'apparition des symptômes si la personne n'est pas traitée.	Consulter le Bureau de santé.	Déclarer au Bureau de santé par téléphone <b>au plus tard le prochain jour ouvrable.</b>

INFECTIONS GASTRO-INTESTINALES					
Maladie	Comment la maladie se propage	Symptômes et signes	Période pendant laquelle la maladie est contagieuse	Quand exclure	Quand déclarer la maladie au Bureau de santé
<b>Campylobacter</b>	Bactérie. La source d'infection peut être de la volaille ou du bœuf pas assez cuit, du lait non pasteurisé, un autre aliment ou de l'eau contaminée. La maladie peut aussi être transmise par des animaux domestiques infectés. La période d'incubation est de 1 à 10 jours, habituellement de 2 à 5 jours.	Fièvre, vomissements, nausées, diarrhée, sang dans les selles et crampes abdominales pouvant durer jusqu'à 1 semaine.	Pendant la durée de la diarrhée et aussi longtemps que l'organisme est excrété (habituellement de 2 à 7 semaines).	Exclure jusqu'à ce que la diarrhée soit finie et qu'il n'y ait plus de symptômes pendant 24 heures.  <i>Référence n° 1</i>	Déclarer au Bureau de santé par téléphone <b>au plus tard le prochain jour ouvrable.</b>
<b>Diarrhée</b>	Se propage par les germes comme les virus, les bactéries et les parasites excrétés dans les selles des personnes infectées. Se transmet directement d'une personne à une autre; indirectement par les mains du personnel et des enfants, les objets, les surfaces, la nourriture ou l'eau contaminés par les germes (voie fécale-orale). (Les jeunes enfants mettent fréquemment leurs doigts et des objets dans leur bouche.)	Selles plus fréquentes ou informes, liquides ou aqueuses. La personne peut aussi avoir de la fièvre, une perte d'appétit, des nausées, des vomissements, une douleur abdominale, du mucus ou du sang dans les selles. La diarrhée peut être dangereuse chez les bébés et les jeunes enfants parce que la perte de liquide peut causer une déshydratation.	Pendant la durée de la diarrhée.	Exclure l'enfant jusqu'à ce que la diarrhée cesse ou que le médecin ait déterminé qu'elle n'est plus contagieuse.  Exclure l'enfant jusqu'à ce que les symptômes aient disparu depuis 48 heures durant une éclosion.  <i>Référence n° 4</i>	Déclarer par téléphone au Bureau de santé. <b>Note :</b> Il n'est pas nécessaire d'appeler s'il y a un seul cas, cependant il faut le déclarer au Bureau de santé <u>dès qu'une éclosion est soupçonnée</u> (3 enfants ou plus dans la même classe sur une période de 4 jours).
<b>Escherichia coli E.coli 0157:H7)</b>	La bactérie se propage par l'intermédiaire de la nourriture ou de l'eau contaminée par des fèces humaines ou animales. Une transmission d'une personne à une autre est également possible. Période d'incubation de 2 à 10 jours, habituellement 3 ou	Caractérisée par une diarrhée sanglante ou non sanglante, des crampes abdominales, des vomissements et la déshydratation. Les symptômes durent habituellement moins de 5 jours.	Variable. Tant que l'organisme est excrété. Dure habituellement 1 semaine ou moins, mais peut durer jusqu'à 3 semaines chez certains enfants.	Exclure jusqu'à l'obtention de 2 échantillons négatifs pris à un intervalle d'au moins 24 heures ou 48 heures après avoir terminé un traitement aux antibiotiques.  <i>Référence n° 1</i>	Déclarer <b>immédiatement</b> par téléphone au Bureau de santé.

	4 jours.				
INFECTIONS GASTRO-INTESTINALES (suite)					
Maladie	Comment la maladie se propage	Symptômes et signes	Période pendant laquelle la maladie est contagieuse	Quand exclure	Quand déclarer la maladie au Bureau de santé
<b>Giardia</b>	Parasite dans les selles des personnes infectées. La propagation peut survenir d'une personne à une autre ou en buvant de l'eau contaminée, en consommant de la nourriture contaminée, en nageant dans des cours d'eau contaminés. La transmission d'une personne à l'autre est courante dans les établissements de garde d'enfants. La période d'incubation est de 3 à 25 jours ou plus.	La personne peut avoir une perte d'appétit, des crampes abdominales, de la diarrhée, des selles très molles, des flatulences excessives, de la fatigue et une perte de poids. Elle peut aussi être infectée sans avoir de symptômes.	Pendant la durée de la diarrhée, souvent pendant des mois.	Exclure la personne jusqu'à ce qu'elle n'ait pas de diarrhée pendant 24 heures. Éviter les sources d'eau pour les loisirs, telles que les piscines, jusqu'à ce que les symptômes aient disparu pendant 2 semaines.  <i>Référence n° 1</i>	Déclarer <b>immédiatement</b> au Bureau de santé par téléphone.
<b>Hépatite A</b>	Virus excrété dans les selles des personnes infectées. Se transmet d'une personne à une autre; peut aussi se propager par l'intermédiaire de nourriture ou d'eau contaminée. La période d'incubation est de 15 à 50 jours, la moyenne étant de 28 à 30 jours.	La plupart des enfants plus jeunes n'ont pas de symptômes. La personne peut avoir de la fièvre, une perte d'appétit, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales, une jaunisse (la peau et les yeux deviennent jaunes).	De 2 semaines avant jusqu'à 1 semaine après le début de la jaunisse.  Chez les enfants, des excréments viraux peuvent se produire pendant un maximum de 6 mois.	Exclure la personne pendant les deux premières semaines de la maladie ou pendant une semaine après le début de la jaunisse.  <i>Référence n° 1</i>	Déclarer <b>immédiatement</b> par téléphone au Bureau de santé.
<b>Norovirus</b>	Virus excrété dans les selles des personnes infectées. Se propage d'une personne à une autre. La période d'incubation est de 24 à 48 heures.	Nausées, vomissements, diarrhée, crampes abdominales, mal de tête, température subfébrile.	Pendant la durée de la maladie (habituellement de 24 à 48 heures) et jusqu'à 48 heures après l'arrêt de la diarrhée.	Exclure la personne jusqu'à 48 heures après l'arrêt de la diarrhée.  <i>Référence n° 2</i>	Déclarer les <b>éclosions</b> <b>immédiatement</b> par téléphone au Bureau de santé.

<b>Rotavirus</b>	Virus excrété dans les selles des personnes infectées. Se propage par voie fécale-orale et possiblement par les sécrétions des voies respiratoires. La période d'incubation est de 24 à 72 heures.	Une fièvre et des vomissements précèdent la diarrhée aqueuse. Une déshydratation peut survenir rapidement.	Pendant la durée de la diarrhée, habituellement de 4 à 6 jours. Le rotavirus n'est pas détectable après le 8 <sup>e</sup> jour suivant l'exposition.	Exclure la personne jusqu'à 24 heures après l'arrêt de la diarrhée. <i>Référence n° 2</i>	Déclarer les <b>éclosions immédiatement</b> par téléphone au Bureau de santé.
------------------	--	--	--	--	---

<b>INFECTIONS GASTRO-INTESTINALES (suite)</b>					
<b>Maladie</b>	<b>Comment la maladie se propage</b>	<b>Symptômes et signes</b>	<b>Période pendant laquelle la maladie est contagieuse</b>	<b>Quand exclure</b>	<b>Quand déclarer la maladie au Bureau de santé</b>
<b>Salmonelle</b>	Bactérie excrétée dans les selles des personnes ou des animaux infectés. Essentiellement transmise par la nourriture, surtout les œufs et les produits à base d'œufs, le bœuf, la volaille, le lait non pasteurisé. Elle se propage d'une personne à une autre lorsque la personne a une diarrhée. Peut aussi être transmise par les animaux domestiques (p. ex. tortues, iguanes). La période d'incubation est de 6 à 72 heures.	Apparition subite d'un mal de tête, de nausées, de vomissements, de fièvre, de diarrhée et de douleurs abdominales.	Pendant la durée de l'infection. Peut durer de plusieurs jours à plusieurs semaines.	Exclure la personne jusqu'à 24 heures après l'arrêt de la diarrhée ou d'autres symptômes.  <i>Référence n° 1</i>	Déclarer au Bureau de santé par téléphone <b>au plus tard le prochain jour ouvrable</b> .
<b>Shigella</b>	Bactérie excrétée dans les selles des personnes infectées. Se propage d'une personne à une autre. Se propage dans la nourriture, l'eau ou le lait contaminé, et peut être transmise par un insecte. La période d'incubation est habituellement de 1 à 3 jours, mais peut varier de 12 heures à une semaine.	Diarrhée aqueuse, vomissements, nausées, fièvre, sang et/ou mucus dans les selles, crampes abdominales durant en moyenne de 4 à 7 jours.	Pendant la durée de l'infection et jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de bactéries dans les selles. Très contagieuse. Si la maladie n'est pas traitée, elle peut être contagieuse pendant un maximum de 4 semaines. Maladie très contagieuse.	Exclure la personne jusqu'à l'obtention de 2 échantillons successifs de cultures de selles négatives recueillis à des intervalles d'au moins 24 heures et au moins 24 heures après l'arrêt des symptômes ou 48 heures après la fin du traitement aux antibiotiques.  <i>Référence n° 1</i>	Déclarer <b>immédiatement</b> par téléphone au Bureau de santé.
<b>Yersinia</b>	Bactérie excrétée dans les selles des personnes ou des animaux infectés. Se propage d'une personne à une	Diarrhée contenant souvent du mucus et du sang, crampes, fièvre et douleurs	Pendant la durée de la diarrhée ou des autres symptômes – habituellement de 2 à 3 semaines.	Exclure la personne jusqu'à l'arrêt de la diarrhée ou des autres symptômes depuis 24 heures ou jusqu'à	Déclarer au Bureau de santé par téléphone <b>au plus tard le prochain jour ouvrable</b> .

	autre. La transmission fécale-orale se produit par la consommation de nourriture et d'eau contaminées. Les animaux infectés, tels que les chiots et les chatons, ainsi que le porc ou les produits du porc crus peuvent être une source de propagation. La période d'incubation est de 3 à 10 jours.	abdominales.	Sans traitement, les bactéries peuvent être excrétées pendant de 2 à 3 mois.	48 heures après la fin du traitement aux antibiotiques. <i>Référence n° 1</i>	
--	--	--------------	--	--	--

### INFECTIONS DE LA PEAU ET DU CUIR CHEVELU

Maladie	Comment la maladie se propage	Symptômes et signes	Période pendant laquelle la maladie est contagieuse	Quand exclure	Quand déclarer la maladie au Bureau de santé
<b>Varicelle</b>	Le virus se propage d'une personne à une autre par contact direct et par l'intermédiaire de l'air dans le liquide des vésicules ou les sécrétions des voies respiratoires. <b>Maladie très contagieuse.</b> Elle peut se développer par suite d'un contact avec une personne ayant le zona. La période d'incubation est de 14 à 16 jours, mais peut durer de 2 à 3 semaines.	Apparition subite d'une légère fièvre. Petits boutons rouges qui se transforment en cloques puis se couvrent de croûtes. Touche habituellement le visage, les mains, le cou et les extrémités. A tendance à se manifester sur les parties recouvertes du corps.	Jusqu'à 5 jours mais habituellement 1 ou 2 jours avant le début de l'éruption cutanée et dure jusqu'à ce que l'éruption cutanée se couvre de croûtes.	Exclure l'enfant jusqu'à ce que les vésicules s'assèchent (en formant des croûtes) – habituellement 5 jours chez les enfants non immunisés et 1 à 4 jours chez les enfants immunisés.  <i>Référence n° 2</i>	Déclarer au Bureau de santé <b>quotidiennement sur le formulaire de déclaration quotidienne de la varicelle.</b>
<b>Herpès (Boutons de fièvre)</b>	Virus qui se propage d'une personne à une autre par la salive et les plaies infectées. La période d'incubation est de 2 à 12 jours.	De nombreuses infections surviennent sans aucun symptôme. Peut causer une fièvre et de nombreux ulcères douloureux dans la bouche. Peut réapparaître sous forme de boutons de chaleur.	Pendant 2 à 7 semaines lors de l'infection initiale et de façon intermittente par la suite. Pour les lésions à répétition, cette période est plus courte que pour l'infection initiale.	Exclure la personne si elle est trop malade pour participer à des activités. Éviter d'avoir un contact direct avec les lésions ou les boutons de fièvre.  <i>Références n°s 2 et 4</i>	Ne pas déclarer au Bureau de santé.
<b>Impétigo</b>	Se propage d'une personne à une autre par contact direct avec les lésions ou indirectement par contact avec des objets/articles contaminés.	Pustules ou éruptions croûtées sur le visage ou les parties exposées du corps (bras et/ou jambes).	Jusqu'à ce que la personne ait été traitée aux antibiotiques pendant au moins 24 heures.  Sans traitement,	Exclure la personne jusqu'à ce que le traitement soit commencé depuis 24 heures.  <i>Référence n° 4</i>	Déclarer au Bureau de santé sur le formulaire de rapport mensuel.

	La période d'incubation est variable et indéfinie; est causé par la bactérie streptocoque ou staphylocoque.		aussi longtemps que l'écoulement des lésions persiste.		
<b>Pédiculose (Poux de la tête)</b>	Se propage par contact direct (tête-à-tête) avec une personne infestée ou avec des objets utilisés par celle-ci.	Les infestations entraînent habituellement un prurit sévère et une écorchure de la peau du cuir chevelu ou du corps.	Tant que les poux ou leurs œufs restent vivants sur la personne infestée ou sur les objets utilisés par celle-ci. Il faut un traitement pour détruire les	Consulter la politique de la garderie.	Ne pas déclarer au Bureau de santé.
<b>Maladie</b>	<b>Comment la maladie se propage</b>	<b>Symptômes et signes</b>	<b>Période pendant laquelle la maladie est contagieuse</b>	<b>Quand exclure</b>	<b>Quand déclarer la maladie au Bureau de santé</b>
			poux vivants et leurs œufs non éclos.		
<b>Teigne</b>	Le champignon se transmet par contact direct avec les lésions des personnes ou animaux infectés et indirectement par contact avec les articles ou les surfaces contaminés par le champignon. La période d'incubation est de 4 à 14 jours selon le type de teigne. La période d'incubation du champignon responsable du pied d'athlète est inconnue.	Selon le type de teigne, cette maladie peut causer des lésions circulaires et plates qui se répandent. Les lésions peuvent être légèrement soulevées sur les bords, et peuvent être écailleuses et prurigineuses. D'autres types de teigne peuvent toucher la peau entre les orteils (pied d'athlète) ou les ongles.	Tant que les lésions sont visibles et qu'un champignon viable est présent sur le matériel contaminé.	Exclure la personne jusqu'à ce qu'un traitement soit entrepris. <i>Référence n° 4</i>  Dans le cas d'une teigne sur le corps, exclure la personne d'activités dans la piscine pendant qu'elle reçoit un traitement. <i>Référence n° 2</i>	Ne pas déclarer au Bureau de santé.
<b>Gale</b>	Infestation parasitaire de la peau causée par un acarien qui est transmise d'une personne à une autre. Exige un contact direct étroit. La période d'incubation est de 2 à 6 semaines chez les personnes qui n'ont jamais été exposées à la maladie.	Éruption cutanée très prurigineuse. Apparaît habituellement entre les doigts, sur l'aine, entre les orteils et autour des poignets.	Jusqu'à ce que les acariens et les œufs soient détruits par un traitement. Habituellement après 1 série ou occasionnellement 2 séries de traitements à une semaine d'intervalle.	Exclure la personne jusqu'au jour suivant la fin du traitement. <i>Référence n° 3</i>	Ne pas déclarer au Bureau de santé.

#### AUTRES INFECTIONS

<b>Maladie</b>	<b>Comment la maladie se propage</b>	<b>Symptômes et signes</b>	<b>Période pendant laquelle la maladie est contagieuse</b>	<b>Quand exclure</b>	<b>Quand déclarer la maladie au Bureau de santé</b>
----------------	--------------------------------------	----------------------------	--	----------------------	---

<b>Virus Coxsackie (Syndrome pieds-mains-bouche)</b>	Le virus se propage d'une personne à une autre par contact direct avec les sécrétions et les gouttelettes de la gorge ou du nez produites lorsqu'une personne tousse ou éternue ainsi que les selles des personnes infectées ou indirectement à cause de mains, d'objets et de surfaces contaminés. La période d'incubation est de 3 à 5 jours.	Fièvre, mal de tête, mal de gorge, manque d'énergie. Petits ulcères douloureux dans la bouche. L'éruption cutanée consiste en des taches rouges souvent recouvertes de petites cloques sur la paume des mains, les doigts et la plante des pieds. Une éruption cutanée rouge et plate peut apparaître sur les fesses.	Cette maladie survient le plus souvent en été et en automne. Le virus peut rester présent dans les selles pendant des semaines.  Les mains devraient être lavées avec soin.	Aucune exclusion recommandée. Ne pas exclure la personne à moins qu'elle soit trop malade pour participer aux activités. <i>Références n<sup>os</sup> 2 et 4</i>	Déclarer au Bureau de santé sur le formulaire de rapport mensuel.
<b>Maladie</b>	<b>Comment la maladie se propage</b>	<b>Symptômes et signes</b>	<b>Période pendant laquelle la maladie est contagieuse</b>	<b>Quand exclure</b>	<b>Quand déclarer la maladie au Bureau de santé</b>
<b>Conjonctivite (Bactérienne)</b>	Se propage d'une personne à une autre par un contact avec les sécrétions de l'œil ou des voies respiratoires supérieures d'une personne infectée. Se propage indirectement par les doigts contaminés ou d'autres objets. La période d'incubation est habituellement de 24 à 72 heures.	Rougeur, enflure, prurit, douleur, écoulement oculaire. Après le sommeil, l'écoulement forme des croûtes sèches et jaunâtres sur les cils.	Pendant la durée de l'infection ou jusqu'à 24 heures après le début du traitement.	Exclure la personne jusqu'à ce qu'elle ait consulté un fournisseur de soins de santé. Peut retourner après avoir suivi un traitement aux antibiotiques depuis 24 heures. <i>Références n<sup>os</sup> 2 et 4</i>	Déclarer au Bureau de santé sur le formulaire de rapport mensuel.
<b>Conjonctivite (Virale)</b>	De la même manière que la conjonctivite bactérienne, mais également par contact avec les gouttelettes expulsées lorsqu'une personne tousse ou éternue si elle est associée à un virus respiratoire.	Le blanc de l'œil devient rosé ou rouge. L'écoulement oculaire est transparent et aqueux, douleur légère ou absente.	Variable selon le virus en cause.	La personne peut retourner après avoir obtenu la permission du médecin. Pas d'exclusion nécessaire s'il n'y a pas d'écoulement oculaire à moins qu'il n'y ait une éclosion. <i>Référence n<sup>o</sup> 2</i>	Mensuellement
<b>Mégalérythème épidémique (Cinquième maladie)</b>	Le virus se propage d'une personne à une autre par l'intermédiaire d'un contact avec les sécrétions des voies respiratoires. L'exposition à cette maladie comporte un risque pour les femmes enceintes susceptibles pendant	Légère fièvre et éruption cutanée très rouge apparaissant sur les joues (le visage semble avoir reçu une gifle), suivies d'une éruption qui ressemble à de la dentelle sur le tronc et les extrémités, qui s'estompe mais	La maladie est très contagieuse avant le début de l'éruption cutanée. Probablement non transmissible après le début de l'éruption.	Ne pas exclure la personne si elle se porte suffisamment bien pour participer aux activités. <i>Référence n<sup>o</sup> 4</i>	Déclarer au Bureau de santé sur le formulaire de déclaration mensuelle.  Aviser les enseignantes ou mères enceintes qui pourraient avoir été exposées au virus de consulter leur

	la première moitié de la grossesse. La période d'incubation est de 4 à 20 jours.	peut disparaître et réapparaître pendant 1 à 3 semaines.			fournisseur de soins de santé.
<b>Hépatite B</b>	Le virus se trouve dans le sang et les liquides organiques, y compris la salive, le sperme et les sécrétions vaginales. La maladie peut se transmettre par des relations sexuelles non protégées, un contact sanguin, des morsures qui percent la peau, et de la mère à l'enfant au moment de l'accouchement.	Les symptômes peuvent être inexistantes ou consister en un manque d'appétit, des nausées, des vomissements, de la fatigue, des douleurs abdominales et articulaires, de la fièvre et/ou un jaunissement de la peau.	Plusieurs semaines avant l'apparition des symptômes et durant la période aigüe de la maladie.  Les personnes chez qui l'infection est chronique peuvent être contagieuses pendant des mois ou des années.	Aucune exclusion requise. <i>Référence n° 4</i>	Déclarer au Bureau de santé <b>au plus tard le prochain jour ouvrable.</b>

**AUTRES INFECTIONS (suite)**

<b>Maladie</b>	<b>Comment la maladie se propage</b>	<b>Maladie</b>	<b>Comment la maladie se propage</b>	<b>Maladie</b>	<b>Comment la maladie se propage</b>
<b>Rougeole</b>	Virus dans les sécrétions des voies respiratoires. Se transmet d'une personne à une autre au moyen de l'air ou par contact direct avec les sécrétions des voies respiratoires. <b>Maladie très contagieuse.</b> La période d'incubation est de 7 à 18 jours et peut durer jusqu'à 21 jours.	Au début, fièvre, toux, écoulement nasal, yeux enflés et rouges, petits points blancs à l'intérieur de la bouche et dans la gorge; de 3 à 7 jours plus tard, une éruption cutanée apparaît - grosses taches rouges qui se rejoignent souvent; elles apparaissent d'abord sur le visage et se répandent rapidement à tout le corps.	D'environ 4 jours avant le début de l'éruption jusqu'à 4 jours après le début de l'éruption.  Maladie très contagieuse.	Exclure la personne pendant 4 jours après le début de l'éruption cutanée.  <i>Référence n° 1</i>	Déclarer <b>immédiatement</b> par téléphone au Bureau de santé.  La rapidité est essentielle afin de limiter l'éclosion de la rougeole.
<b>Méningite</b>	La transmission d'une personne à une autre exige habituellement un contact direct étroit. La méthode de transmission dépend aussi de l'agent pathogène. La méningite peut être d'origine virale ou bactérienne. La période d'incubation dépend du germe causal.	Mal de tête sévère, augmentation soudaine de la température, vomissements, raideur de la nuque, somnolence, confusion, coma. La personne peut avoir une éruption cutanée caractérisée par des petites taches rouges ou un autre type d'éruption cutanée, selon le virus ou la bactérie	S'il s'agit d'une bactérie, habituellement jusqu'à la disparition de l'agent pathogène; – transmission réduite au bout de 24 à 48 heures d'un traitement aux antibiotiques. S'il s'agit d'un virus, la période peut varier selon l'agent pathogène.	La personne doit rester à la maison jusqu'à ce que son retour soit autorisé par un médecin. Consulter le Bureau de santé.	Déclarer <b>immédiatement</b> par téléphone au Bureau de santé. <b>Obtenir immédiatement des soins d'urgence.</b>

		qui cause la maladie. Cette infection peut être très grave.			
<b>Oreillons</b>	Le virus se propage d'une personne à une autre lorsque les sécrétions du nez et de la bouche de la personne malade pénètrent dans le nez ou la bouche d'une personne infectée. Il peut être transmis par contact direct ou par des gouttelettes des voies respiratoires, et indirectement par contact avec des	Fièvre, glandes salivaires enflées et sensibles, habituellement la glande parotide. Les symptômes peuvent comprendre surtout une infection des voies respiratoires.	De 7 jours avant jusqu'à 9 jours après le début des symptômes. La maladie est très contagieuse 2 jours avant le début de la maladie jusqu'à 4 jours après le début de la maladie.	Exclure la personne pendant 9 jours après l'apparition de la parotidite.  <i>Référence n° 1</i>	Déclarer au Bureau de santé par téléphone <b>au plus tard le prochain jour ouvrable.</b>
<b>AUTRES INFECTIONS (suite)</b>					
<b>Maladie</b>	<b>Maladie</b>	<b>Maladie</b>	<b>Maladie</b>	<b>Maladie</b>	<b>Maladie</b>
	objets/surfaces contaminés. La période d'incubation est habituellement de 16 à 18 jours, mais peut durer de 14 à 25 jours.				
<b>Roséole (Sixième maladie)</b>	Se propage par la salive d'une personne infectée, même si celle-ci ne présente aucun symptôme. Cette maladie est courante chez les enfants âgés de 6 à 24 mois. La période d'incubation est d'environ 10 jours.	La maladie débute par une fièvre, habituellement une forte fièvre pouvant durer de 3 à 5 jours, suivie de petites taches rouges apparaissant d'abord sur le tronc, puis sur le reste du corps. L'éruption dure des heures ou des jours.	Difficile à diagnostiquer jusqu'à l'apparition de l'éruption cutanée. Contagieuse tant que les symptômes sont présents.	Aucune exclusion recommandée. Ne pas exclure la personne à moins qu'elle soit trop malade pour participer aux activités.  <i>Référence n° 4</i>	Ne pas déclarer au Bureau de santé.
<b>Rubéole</b>	Le virus se propage d'une personne à une autre par contact direct avec les sécrétions du nez et de la bouche de la personne malade ou par les gouttelettes du nez ou de la bouche de la personne infectée. Les conséquences pour le fœtus peuvent être graves si une femme enceinte contracte la rubéole pendant la première moitié de sa	De nombreux enfants infectés ne présentent aucune éruption cutanée ou autre symptôme. La personne peut avoir une légère fièvre, un mal de tête, une conjonctivite, une enflure des glandes du cou et derrière les oreilles. L'éruption consiste en de petites taches rouges qui commencent sur le visage et s'étendent	De 7 jours avant jusqu'à au moins 4 jours, et parfois même de 5 à 7 jours après le début de l'éruption. Maladie très contagieuse.	Exclure la personne pendant 7 jours après le début de l'éruption.  <i>Référence n° 1</i>	Déclarer au Bureau de santé par téléphone <b>au plus tard le prochain jour ouvrable.</b>

	grossesse. La période d'incubation est de 14 à 21 jours.	à tout le corps dans les 24 heures. L'éruption dure en moyenne 3 jours.			
--	--	--	--	--	--

Références :

Référence n° 1 : Protocole concernant les maladies infectieuses, 2009.

Référence n° 2 : Heyman, David. *Control of Communicable Diseases Manual*. 2008. 19<sup>e</sup> éd.

Référence n° 3 : *Red Book: 2009. Report of the Committee on Infectious Diseases*. 28<sup>e</sup> éd. Elk Grove, IL: American Academy of Pediatrics.

Référence n° 4 : Grenier, D. & Leduc, D. *Well Beings A Guide to Health in Child Care*, 2008. 3<sup>e</sup> édition.